

Séance ordinaire du 8 novembre 2022

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi huit novembre deux mille vingt-deux à neuf heures treize, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du vice-président Guy Dumoulin.

Est absent : le président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : David Boudreault, directeur général adjoint – développement durable, par intérim, Luc De la Durantaye, directeur général adjoint – services de proximité par intérim, Dominic Deslauriers, directeur général, par intérim, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie (partiellement), Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2022-11-00

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 8 novembre 2022.

CE-2022-11-01

Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} novembre 2022

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 1^{er} novembre 2022.

CE-2022-11-02

Modification de la résolution CE-2022-10-74 « Modification du contrat pour l'achat de micro-ordinateurs de table, de portables, de serveurs et de tablettes électroniques »

Il est résolu de modifier la résolution CE-2022-10-74 « Modification du contrat pour l'achat de micro-ordinateurs de table, de portables, de serveurs et de tablettes électroniques » par le remplacement des mots « (appel d'offres 2022-55-88) » par les mots « (contrat CE-2021-08-87-2, regroupement CAG 2022-0588-01) ».

CE-2022-11-03

Lettre d'entente numéro 2022-01 à intervenir avec le Syndicat des employés municipaux de Lévis, section locale 2334 SCFP concernant un ajustement aux règles d'avancement salarial des cols bleus temporaires des volets de la Direction de l'entretien des infrastructures

[Document d'aide à la décision GCH-2022-099](#)

Il est résolu d'autoriser la lettre d'entente numéro 2022-01 à intervenir avec le Syndicat des employés municipaux de Lévis, section locale 2334 SCFP,

concernant un ajustement aux règles d'avancement salarial des cols bleus temporaires des volets de la Direction de l'entretien des infrastructures, de même que d'autoriser le versement des sommes qui en découlent en contrepartie du désistement du litige, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision GCH-2022-099, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette lettre d'entente.

CE-2022-11-04

Besoin de main-d'œuvre au Service du traitement des eaux de la Direction de l'environnement

[Document d'aide à la décision GCH-2022-107](#)

Il est résolu d'afficher le poste de contremaîtresse ou de contremaître des équipements et usines en assainissement des eaux (secteur ouest) au Service du traitement des eaux de la Direction de l'environnement et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants à la suite de ce mouvement de main-d'œuvre.

CE-2022-11-05

Aides financières au bénéfice d'organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision GRE-2022-082](#)

Il est résolu d'accorder les aides financières aux organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2022-082, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2022-11-06

Calendrier des séances ordinaires du comité exécutif pour l'année 2023

[Document d'aide à la décision GRE-2022-089-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le calendrier des séances ordinaires du comité exécutif pour l'année 2023, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2022-089-R-1.

CE-2022-11-07

Calendrier des séances ordinaires du conseil de la Ville pour l'année 2023

[Document d'aide à la décision GRE-2022-090](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'établir le calendrier des séances ordinaires du conseil de la Ville pour l'année 2023 aux dates et heures indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2022-090.

CE-2022-11-08

Avis au conseil de la Ville de la date du scrutin de l'élection partielle du poste de membre du conseil de la Ville du district 12 – Christ-Roi

[Document d'aide à la décision BPE-2022-001](#)

L'avis de la Présidente d'élection de la Ville à l'effet qu'elle a fixé la date du scrutin de l'élection partielle du poste de membre du conseil de la Ville du district 12 – Christ-Roi au dimanche 19 février 2023, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer cet avis à la prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2022-11-09

Disposition de véhicules et des équipements pour l'encan du 29 octobre 2022 et récupération des sommes

[Document d'aide à la décision DEI-EM-2022-012](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter le fruit de la vente des véhicules et d'équipements pour des dépenses d'immobilisations, en remplacement de véhicules ou d'équipements, afin de réduire les coûts d'entretien en mécanique et améliorer la flotte et d'autoriser le coordonnateur des équipements motorisés de la Direction de l'entretien des infrastructures à signer tout document relatif à la vente des véhicules et des équipements.

CE-2022-11-10

Affectation de la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du plan d'action de la politique de développement social et communautaire et aide financière à Le filon pour le démarrage du jardin communautaire du parc Lamartine

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2022-034](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 2 500 \$ provenant de la réserve pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du plan d'action de la politique de développement social et communautaire, tel qu'il est mentionné à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2022-034.

Il est également résolu d'accorder en conséquence une aide financière de 2 500 \$ à Le filon, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne et pour démarrer l'opérationnalisation du nouveau jardin communautaire du parc Lamartine.

CE-2022-11-11

Protocole d'entente relatif à la vente d'espaces publicitaires à l'Aréna de Lévis à intervenir avec le Club de hockey les chevaliers de Lévis m18 aaa

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2022-035](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure le protocole d'entente relatif à la vente d'espaces publicitaires à l'Aréna de Lévis à intervenir avec le Club de hockey les chevaliers de Lévis m18 aaa, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2022-035, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-11-12**Protocole d'entente relatif à l'opération à l'Aréna de Lévis à intervenir avec le Club de hockey les chevaliers de Lévis m18 aaa**[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2022-038](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure le protocole d'entente relatif à l'opération à l'aréna de Lévis à intervenir avec le Club de hockey les chevaliers de Lévis m18 aaa, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2022-038, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-11-13**Aide financière au Club de soccer Lévis-Est**[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2022-039](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder au Club de soccer Lévis-Est l'aide financière indiquée selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2022-039, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2022-11-14**Modification de règlements d'emprunt fermés et demande au ministère des Affaires municipale et de l'Habitation relative à l'annulation des soldes résiduels de ces règlements d'emprunt**[Document d'aide à la décision FIN-2022-057](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier les règlements d'emprunt, compte tenu, le cas échéant, des appropriations du fonds général et des subventions reçues, par le remplacement des montants de la dépense et de l'emprunt par ceux énumérés en annexe à la fiche de prise de décision FIN-2022-057 et de demander au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation d'annuler les soldes résiduels de chacun de ces règlements dans ses registres, tels qu'ils sont précisés en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2022-11-15**Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie du lot 1 963 979 du cadastre du Québec (991, chemin Vire-Crêpes, secteur Saint-Nicolas)**[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-116](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis défavorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour le lotissement et l'aliénation d'une partie du lot 1 963 979 du cadastre du Québec dans le but d'agrandir la propriété du 996, chemin Vire-Crêpes (secteur Saint-Nicolas), et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2022-116.

CE-2022-11-16

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie du lot 1 963 979 du cadastre du Québec (991, chemin Vire-Crêpes, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-117](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis défavorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, pour le lotissement et l'aliénation d'une partie du lot 1 963 979 du cadastre du Québec dans le but d'agrandir la propriété du 1000, chemin Vire-Crêpes (secteur Saint-Nicolas), et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2022-117.

CE-2022-11-17

Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajustement des limites des zones M0881, H0883 et X0884 au cadastre, à proximité de la rue du Tourteau, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) et assemblée publique de consultation soit accompagnée d'une consultation écrite

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-128](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2022-128. Ce projet de règlement a pour objet d'ajuster les limites des zones M0881, H0883 et X0084 au cadastre, à proximité de la rue du Tourteau (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), de même qu'il prévoit que la zone H0883 est agrandie à même deux parties de la zone X0884, la zone X0884 est agrandie à même une partie de la zone M0881 et la zone M0881 est agrandie à même une partie de la zone H0883 et une partie de la zone X0884.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter que l'assemblée publique de consultation soit accompagnée d'une consultation écrite sous la responsabilité de la commission consultative d'aménagement et d'urbanisme, laquelle consultation écrite prend fin la journée précédant la tenue de la première assemblée publique.

CE-2022-11-18

Demande à la Communauté métropolitaine de Québec pour la modification du Règlement 2011-55 édictant le plan métropolitain d'aménagement et de développement (agrandissement des périmètres d'urbanisation, rue des Trois-Manoirs, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-130](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de transmettre à la Communauté métropolitaine de Québec une demande de modification de son Règlement 2011-55 édictant le plan métropolitain d'aménagement et de développement, afin d'intégrer une partie des lots 2 602 107, 2 384 164 et 2 384 173 du cadastre du Québec au périmètre d'urbanisation métropolitain et au périmètre d'urbanisation régional et de donner effet à l'ordonnance d'exclusion de la Commission de protection du territoire agricole du Québec,

attribuée par la décision numéro 436235.

CE-2022-11-19

Attribution du *Prix Ville de Lévis* 2022

[Document d'aide à la décision DEV-2022-127](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de confirmer le choix du récipiendaire du *Prix Ville de Lévis*, suivant la recommandation formulée aux points 1.a) et 2.a) de l'état de situation de la fiche de prise de décision DEV-2022-127.

CE-2022-11-20

Avenant à une offre d'achat pour la vente de parties des lots 6 506 480, 6 490 629 et 6 490 631 et des lots 2 359 750 et 2 359 751 du cadastre du Québec à 9448-6685 Québec inc. (terrain situé sur la rue des Cordiers, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision DEV-2022-129](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville de conclure l'avenant à l'offre d'achat pour la vente de parties des lots 6 506 480, 6 490 629 et 6 490 631 et des lots 2 359 750 et 2 359 751 du cadastre du Québec à 9448-6685 Québec inc., tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2022-129, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-11-21

Avenant numéro 18 au contrat de prêt à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation pour la gestion du *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises*

[Document d'aide à la décision DEV-2022-130](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'avenant numéro 18 au contrat de prêt à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation pour la gestion du *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2022-130, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-11-22

Modification du contrat pour les travaux de prolongement de la rue des Carrières (secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision APP-2022-208](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour les travaux de prolongement de la rue des Carrières (secteur Saint-Nicolas) (appel d'offres 2021-50-104), attribué par la résolution CE-2021-10-83, au montant estimé de 250 000 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification ne change pas la nature de celui-ci et demeure accessoire, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2022-208.

CE-2022-11-23**Attribution du contrat pour la fourniture de deux remorques fermées à double essieux de 34 pieds**[Document d'aide à la décision APP-2022-209](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la fourniture de deux remorques fermées à double essieux de 34 pieds (appel d'offres 2022-50-122), à Précisions Provençal inc., pour une dépense négociée estimée à 390 024 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2022-11-24**Modification du contrat pour les services professionnels en ingénierie relatif à la réfection du collecteur d'égout pluvial et des rues Saint-Omer, Saint-Laurent et Fraser (secteur Lévis)**[Document d'aide à la décision APP-2022-210](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour des services professionnels en ingénierie relatif à la réfection du collecteur d'égout pluvial et des rues Saint-Omer, Saint-Laurent et Fraser (secteur Lévis) (appel d'offres 2020-55-81), attribué par la résolution CE-2020-10-61, au montant estimé de 40 000 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2022-210.

CE-2022-11-25**Abrogation de la résolution CE-2022-10-48 « Acquisition par expropriation d'une partie du lot 2 431 779 du cadastre du Québec (travaux d'aménagement de voies réservées pour le transport collectif sur boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis) » et de la résolution CV-2022-07-56 « Acquisition par expropriation d'une partie du lot 2 431 779 du cadastre du Québec (travaux d'aménagement de voies réservées pour le transport collectif sur boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis) »**[Document d'aide à la décision APP-GI-2022-033](#)

Il est résolu d'abroger la résolution CE-2022-10-48 « Acquisition par expropriation d'une partie du lot 2 431 779 du cadastre du Québec (travaux d'aménagement de voies réservées pour le transport collectif sur boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis) ».

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'abroger la résolution CV-2022-07-56 « Acquisition par expropriation d'une partie du lot 2 431 779 du cadastre du Québec (travaux d'aménagement de voies réservées pour le transport collectif sur boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis) ».

CE-2022-11-26**Renouvellement de l'entente d'entreprise d'ESRI Canada destinée aux petites municipalités intervenue avec ESRI Canada pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025**[Document d'aide à la décision APP-2022-206-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renouveler, de gré à gré, l'entente d'entreprise d'ESRI Canada destinée aux petites municipalités intervenue avec ESRI Canada, au prix de 308 050 \$, avant TPS et TVQ, pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025, et d'autoriser le directeur des Technologies de l'information à signer les documents de l'entente d'une durée de trois ans, qui prendra effet le 1^{er} janvier 2023.

CE-2022-11-27

Attribution du contrat pour les travaux de restauration de maçonnerie à l'Anglicane de Lévis et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2022-207-R-1](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour les travaux de restauration de maçonnerie à l'Anglicane de Lévis (appel d'offres 2022-70-204), à Gervais Jacques inc., pour une dépense estimée à 90 700 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2022-11-28

Affectation de la réserve financière pour la tenue de l'élection partielle du district 12 – Christ-Roi

[Document d'aide à la décision BPE-2022-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 281 000 \$, provenant du Règlement RV-2020-20-01 sur la création d'une réserve financière pour le financement des dépenses en application de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, pour assumer les dépenses afférentes à la planification, l'organisation et la tenue de l'élection partielle du district 12 – Christ-Roi par la Présidente d'élection de la Ville.

CE-2022-11-29

Levée de la séance

La séance est levée à 10 h 42.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
